



ASSISES DU CIPAC

5 OCTOBRE 2018 – CARREAU DU TEMPLE - PARIS

- 9h30** Accueil des participants
- 10h00** **Ouverture de la journée**
Catherine Texier, Présidente du CIPAC
- 10h15** **La notion de filière : définition et enjeux**
Nathalie Moureau, économiste, professeur et Vice-présidente déléguée à la culture à l'université Paul Valéry de Montpellier
Dominique Sagot-Duvaurox, économiste, professeur à l'université d'Angers, directeur de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) Confluences.
- 10h45** **TABLE RONDE : Faire ensemble, complémentarité et coopérations : pour une filière des arts visuels**
De plus en plus utilisé par les professionnels et les porteurs de politiques publiques pour désigner le champ professionnel des arts visuels, le terme de filière met en lumière une réalité importante : celle d'une diversité d'acteurs, au premier rang desquels se trouvent les artistes, agissant de manière complémentaire dans le cadre de coopérations.
Les échanges de cette table ronde auront pour but de mettre en lumière le « faire ensemble » existant entre des professionnels et des structures ayant chacun leurs spécificités et leurs objectifs propres.
Yves Chaudouët, artiste
Estelle Francès, co-fondatrice de la fondation d'entreprise Francès
Sophie Legrandjacques, directrice du Grand Café, Centre d'art contemporain de Saint-Nazaire, présidente de DCA, association française de développement des centres d'art contemporain
Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, co-présidente de l'ANDEA, association nationale des écoles supérieures d'art
Marion Papillon, directrice de la Galerie Papillon, vice-présidente du CPGA, comité professionnel des galeries d'art
Yves Robert, directeur du Centre National des Arts Plastiques
- 13h00** Pause méridienne
- 14h30** **TABLE RONDE : Des outils pour la consolidation de la filière des arts visuels**
Les dynamiques actuellement portées par les réseaux territoriaux d'art contemporain sont déterminantes pour la consolidation de la filière des arts visuels. Les Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels et les concertations en cours ont notamment souvent pour but de formaliser des engagements contractuels entre l'État et les collectivités territoriales visant à soutenir les professionnels du secteur. La question du prolongement de ces démarches au niveau national commence à émerger. Quelles limites se posent face aux initiatives et projets structurant engagés dans les territoires ? Comment un processus de structuration à l'échelle nationale, reposant sur le Conseil National des Professions des Arts Visuels ou sur l'intégration d'une branche, prendra-t-il en compte les expériences issues des territoires ?
Béatrice Salmon, directrice adjointe chargée des arts plastiques au sein de la direction générale de la création artistique, ministère de la culture
Frédéric Latherrade, co-président de Astre, réseau arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine
Vianney Marzin, directeur du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire
- 16h30** Clôture de la journée